

Image not found or type unknown



Indemnité maintien de salaire

Par **Suzette75**, le **12/02/2016** à **09:41**

Bonjour,rrrnJ'ai été en arrêt maladie durant 3 mois il y a peu. durant cette période j'ai touché des indemnités de maintien de salaire.rnrnJe risque de retomber en arrêt quelques semaines ces prochains mois... Aurai-je encore le droit a ces indemnités ou bien faut il un délai avant que ce crédit d'indemnité (90% les 30 premiers jours 66% les 30 suivants) .rnrncdlmt